

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de Périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2023 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue

Mme Pauline CHASSAING, enseignante dans les classes bilingues (français)

Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)

Mme le maire, Michèle KANNENGIESER

Mme Katia BOSSUYT, adjointe aux affaires scolaires

Mme Claire PIRAS, déléguée de parents de la classe bilingue (salle orange)

Mme Maria RIBEIRO, déléguée de parents de la classe bilingue (salle orange)

Mme Neira SINANCEVIC, déléguée de parents de la classe monolingue (salle verte)

Mme. Laetitia WARGEL, déléguée de parents de la classe bilingue (salle jaune)

Sont excusées :

Mme Elise MAMONT, déléguée de parents de la classe bilingue PS-GS (salle orange)

Mme Marine EBY, déléguée de parents de la classe bilingue (salle jaune)

1. La rentrée 2023-2024 en chiffres : les effectifs, le personnel, le protocole sanitaire.

Cette année il y a **3 classes**. L'effectif total est de **70 élèves**. (2 élèves de plus que l'an passé).

- PS-MS bilingues (salle jaune) : **16 PS + 8 MS** = 24 élèves bilingues
- MS-GS bilingues (salle orange) : **7 MS + 16 GS** = 23 élèves bilingues
- PS-MS-GS monolingues (salle verte) : **8 PS + 8 MS + 7 GS** = 23 élèves monolingues

2 nouveaux élèves arriveront courant du mois : un élève de petite section monolingue et un élève de moyenne section bilingue.

L'équipe enseignante est constituée pour ce début d'année de **3 enseignantes** à l'école :

- Madame Céline Herdly-Goerig, nommée à titre définitif, directrice et enseignante dans la classe monolingue,
- Madame Pauline Chassaing, nommée à titre définitif, assurant l'enseignement en français dans les classes bilingues.
- Madame Marie-Ange Gramfort, assurant l'enseignement en allemand dans la classe bilingue. Elle sera en congé maternité dans les premiers mois de l'année civile 2024.

L'équipe de l'école compte également **3 ATSEM** : Célia Gross (classe verte et orange en début d'année puis uniquement classe orange), Katia Stein (classe jaune et orange en début d'année puis uniquement en classe jaune) et Cynthia Picard (en congé maternité jusqu'en janvier 2024 puis en classe verte).

2. Les représentants de parents d'élèves : le résultat des élections et leur rôle durant l'année scolaire.

Les élections ont eu lieu le 13 octobre 2023. Il y avait **126 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentait. Il y a eu 87 votants dont **79 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 69,05% (contre **63.86%** l'an passé).

Madame **Claire PIRAS**, Madame **Maria RIBEIRO** et Madame **Laetitia WARGEL** ont été élues.

Madame **Marine EBY**, Madame **Elise MAMONT**, et Madame **Neira SINANCEVIC** sont suppléantes.

Comme l'an passé, nous mettrons en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, permettant de diffuser rapidement un certain nombre d'informations (absence d'un enseignant, annulation d'une séance de babygym...). La gestion du mailing est à charge d'un délégué et reste en étroite collaboration avec les enseignants. Nous remercions Mme **Laetitia WARGEL** (pour la classe des PS-MS-GS bilingue jaune), **Mme Claire PIRAS** (pour la classe des PS-MS-GS bilingue orange) et **Mme Neira SINANCEVIC** (pour la classe PS-MS-GS monolingue verte) de mener la création et la gestion de cette liste de diffusion.

Le rôle des parents d'élèves délégués est en premier lieu **d'être le porte-parole des parents lors des conseils**, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité et l'Education Nationale. Au besoin, les délégués font également **le lien entre les familles et l'école**. C'est pourquoi ils ont un devoir de réserve, car ils peuvent être amenés à connaître des situations particulières.

3. Les aménagements de l'école : programme de déminéralisation de la cour

Durant l'été, le réaménagement de la cour a débuté. Un enrobé drainant a été installé au sol pour permettre l'absorption de l'eau de pluie et limiter la réverbération lors des fortes chaleurs. Des jeux ont été installés durant les vacances de la Toussaint, après avoir été choisis par les élèves. Tout autour de la cour, des espaces dédiés vont accueillir des végétaux. L'objectif était de déminéraliser la cour de l'école. Une réflexion est engagée pour recréer un espace avec des petits bancs.

Les enseignantes soulèvent un problème de moisissure dans les meubles bas de la cuisine. Dans un premier temps, des aérations vont être percées pour permettre une circulation d'air.

La cabane à vélo dans la cour de l'école a pris l'eau et devient de plus en plus poreuse. L'installation d'une nouvelle cabane est à l'étude.

4. Le projet d'école : présentation du projet d'école et calendrier des actions pour l'année scolaire.

L'an dernier, les deux écoles maternelles ainsi que l'école élémentaire de La Wantzenau ont bénéficié d'une campagne d'évaluation du projet d'école introduit en 2019. À la suite de cela, des priorités ont été retenues pour élaborer le nouveau projet :

- Renforcer les liaisons inter cycles pour une meilleure continuité des apprentissages
- Améliorer la compréhension orale et écrite pour faciliter les apprentissages dans les différents domaines
- Conforter puis pérenniser la sérénité du climat scolaire.

Notre nouveau projet d'école s'établit dans 4 domaines et aura cours durant 5 ans.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

- « Renforcer les compétences langagières au service de l'oral et de l'écrit » :

Cette année, un quart d'heure de « lecture plaisir » quotidien est mis en place dans les classes pour donner le goût de la lecture. Pour favoriser l'écriture de textes, des situations motivantes et variées vont être proposées : texte dans le cahier de vie, écriture d'histories...)

Dès la rentrée 2024, une programmation du vocabulaire sera élaborée à partir de la petite section sous forme de « mur de mots ». Elle verra également le jour en section bilingue.

- Améliorer les capacités à résoudre un problème mathématiques » :

Pour réinvestir les notions mathématiques vues, nous privilégierons les jeux de société, notamment lors d'échanges avec les classes de CP.

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

- « Conforter puis pérenniser la sérénité du climat scolaire »

En maternelle, un travail autour des messages clairs est entrepris en maternelle pour permettre la mise en place d'un premier outil de communication, visant à prévenir les situations de harcèlement.

- « Formaliser les parcours des élèves à besoins particuliers » : une fiche de suivi commune à l'ensemble des écoles permettra un meilleur suivi des élèves à besoin particulier.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- « Renforcer les liaisons inter-cycles pour une meilleure continuité des apprentissages » :

Des rencontres sportives (ex. Cross, olympiades...) permettront aux élèves des différentes écoles de se retrouver dans un contexte « hors les murs. »

Cette année, une harmonisation des pratiques graphiques se fera entre les écoles maternelles et l'école élémentaire.

De la même façon à la rentrée 2024, une harmonisation des gestes permettant d'acquérir le son d'une lettre se fera entre les grandes sections et le CP.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- « Renforcer la co-éducation » :

Accroître la collaboration avec les partenaires (périscolaire, bibliothèque...) à travers des projets communs.

A partir de la rentrée 2024, des conférences et échanges avec les parents verront le jour sur des thématiques autour de l'enfant. Pour cela, il est possible de prendre attache auprès de Mme Myriam Martz au RAM.

- « Faire de l'élève un citoyen en devenir, acteur de son environnement » :

A partir de la rentrée 2024, une semaine sans écran sera organisée dans l'ensemble des établissements.

Cette année nous déclinerons les actions autour de la thématique **du voyage dans le temps**.

Suite à la présentation, le conseil d'école approuve le projet.

Plusieurs manifestations sont également prévues cette année :

- Durant la semaine du 16 octobre, nous avons fait des activités liées à la **semaine du gout** avec des recettes d'antan. Merci aux parents de nous avoir aidés.
- La commune a organisé une « **fête des oies de la Saint Martin** » le mardi 7 novembre. Il y a eu un défilé de lanternes avec des conteuses à partir de 17h. Nous avons confectionné des lanternes à l'école pour l'occasion.
- Le **cycle baby-gym**. Le premier créneau aura lieu les mardis matin et le deuxième les jeudis matin de 8h à 9h du 12 mars 2024 au 18 avril 2024. Nous avons fait une demande pour le financement du cycle pour 2 créneaux de 6h et nous remercions la municipalité pour cette prise en charge. Seuls les parents agréés pourront participer aux séances.
- **2 spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école**, en adéquation avec notre projet. Concernant une éventuelle sortie pour compléter ce projet, un sondage va être réalisé auprès des parents, le cout des transports ayant fortement augmentés.
- **La photo de classe** : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé. La photo de classe aura lieu le vendredi 12 janvier au matin.
- Nous programmons d'ores et déjà une date pour notre **fête de fin d'année** le **25 juin 2024** si d'ici là, le contexte nous permet une telle organisation.

5. Approbation du compte rendu du 3e conseil d'école de l'année scolaire 2022-23

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité

6. Les documents administratifs : le règlement intérieur de l'école, retour sur les dépenses de la coopérative scolaire.

Le règlement intérieur de l'école

Le conseil d'école ne souhaite pas apporter de changement spécifique au règlement intérieur. Il reste accessible sur le site de la commune.

La coopérative scolaire (faire un mot pour expliquer à quoi elle sert)

Le 31/08/2023, la coopérative scolaire s'élevait à **1513.04€** contre 2561,36€ au 31/08/2022. La baisse s'explique par une hausse des achats après plusieurs années sans passages de représentants permettant la présentation de nouveaux matériels pédagogiques.

Les dépenses ont concerné pour la plupart **l'achat de consommables** (matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de Pâques, matériel pour les projets...) notamment de feuilles avec la fermeture de la papeterie Lana et la prise en charge d'une **partie des activités** (sorties, spectacle...)

Un mail explicatif va être envoyé aux parents, pour expliquer plus en détail le fonctionnement et l'utilisation de la coopérative scolaire.

Les crédits de fonctionnement attribués par la commune

Chaque année civile, la commune attribue un budget à chaque école, en fonction du nombre d'élèves, afin d'acheter les fournitures (peintures, feutres, colle...), divers matériels pédagogiques (jeux pédagogiques, livres...). Le budget de la commune pour 2023 est de **2340€** (30 euros par élèves et une enveloppe de 300€ supplémentaire pour les fournitures en allemand). Nous remercions la municipalité qui nous fournit en plus les ramettes de papier blanc. Un budget de **6 euros** par élève est également voté pour la sortie scolaire.

7. PPMS : actualisation des documents et exercices

Les 2 documents PPMS **attentat intrusion** et **risques majeurs** (tremblement de terre...) ont été réactualisés en ce début d'année. Un premier exercice PPMS attentat-intrusion s'est déroulé en présence de la gendarmerie le 13 octobre en présence de la gendarmerie. Un autre exercice aura lieu le 24 novembre et concernera les risques majeurs (accident industriel).

3 exercices incendie ont également lieu chaque année. Le premier s'est déroulé le 12 octobre dernier.

Le DUERP a également été réactualisé et ne fait pas ressortir de points sensibles particuliers. Demande pour le siège.

Le Conseil a débuté à 18h et s'est terminé vers 19h45

Compte rendu établi et rédigé par Céline HERDLY-GOERIG, approuvé par les délégués de parents et les enseignantes.